



SOCIÉTÉ DES JARDINS FAMILIAUX DE L'OISE



SECTION DE BREUIL-LE-SEC

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023



Photo réalisée à l'occasion de l'initiation à la taille des arbres fruitiers

Siège social de la section : Maison des associations - rue de la mairie - 60840 BREUIL LE SEC

Les jardins de BREUIL LE SEC sont l'une des 54 sections qui constituent la « Société des Jardins Familiaux de l'Oise ». Son objectif est de diffuser et d'encourager le goût et la pratique du jardinage de rapport, d'agrément et de l'apiculture, notamment au niveau familial.

Nombre d'adhérents en 2022 : 49

Membres présents à l'Assemblée Générale :

Mesdames CARLIER Pascale, GUILLEMIN Franceline, QUIGNON Jacqueline, LACROIX Corinne, RIGAL Sandrine, TAVIGNOT Corinne, PELTIER Francine,

Et messieurs BERNARD Gilles, BOUCHOUX Claude, CARLIER Thierry, COTTINET Luc, DEVERNE Willy, FOUILLET Louis, HOEDT Gérard, QUENELLE Patrick, ROBERT Vincent, STRIM Sylvain, SZYNAL Philippe, VERNET Bruno.

Etaient absents représentés par procuration à monsieur BOUCHOUX Claude : madame PELLETIER Corinne et monsieur FLAMBERT Laurent.

Le total des présents et représentés via une procuration était de 21 membres. Le quorum fixé au quart des membres de l'association, soit 13 adhérents, étant atteint, les décisions validées au cours de cette Assemblée Générale ont pu être entérinées.

Monsieur Michel LEBLOND, Président de la Société des Jardins Familiaux de l'Oise nous a fait l'honneur de participer à l'ensemble des échanges au cours de cette Assemblée Générale et de nous proposer une vidéo sur l'art et la manière de cultiver différents légumes de nos jardins.

Ordre du jour :

- * 10h00 - Ouverture de la séance par le Président,
- * Approbation du compte rendu d'Assemblée générale 2022,
- * Présentation du rapport moral 2022,
- * Présentation du rapport financier 2022 et comptes clos au 31 décembre 2022,
- * Présentation du budget prévisionnel 2023,
- * Procéder au renouvellement du 1/3 sortant des membres du Conseil d'Administration,
- * Questions diverses ...
- * Clôture de la réunion par monsieur Michel Leblond, Président de la Société des Jardins Familiaux de l'Oise.



*** OUVERTURE DE LA SEANCE :**

Une majorité d'adhérents étant présents, la séance a pu débuter à 10h00. Monsieur Thierry CARLIER, Président de la section des Jardins Familiaux de BREUIL LE SEC, ouvre la séance et donne la parole au secrétaire pour le déroulement des travaux.



*** APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE**

Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2022 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.



*** RAPPORT MORAL 2022**

Société des Jardins Familiaux de l'Oise

Le Président de la Section de BREUIL-LE-SEC

Rapport moral – exercice 2022

Après 6 années d'exercice et d'expérience, l'association commence à trouver son rythme de fonctionnement. Du point de vue administratif, le siège de l'association est toujours basé à la Maison des associations de Breuil le sec, pour ce qui est de l'activité au quotidien elle dispose dorénavant d'un local au sein des jardins où est entreposé le matériel nécessaire à l'entretien des parcelles et de leur environnement.

Il est désormais acquis par l'ensemble des jardinier-e-s que la transmission des informations se fait par mail afin que chacun-e puisse en être destinataire.

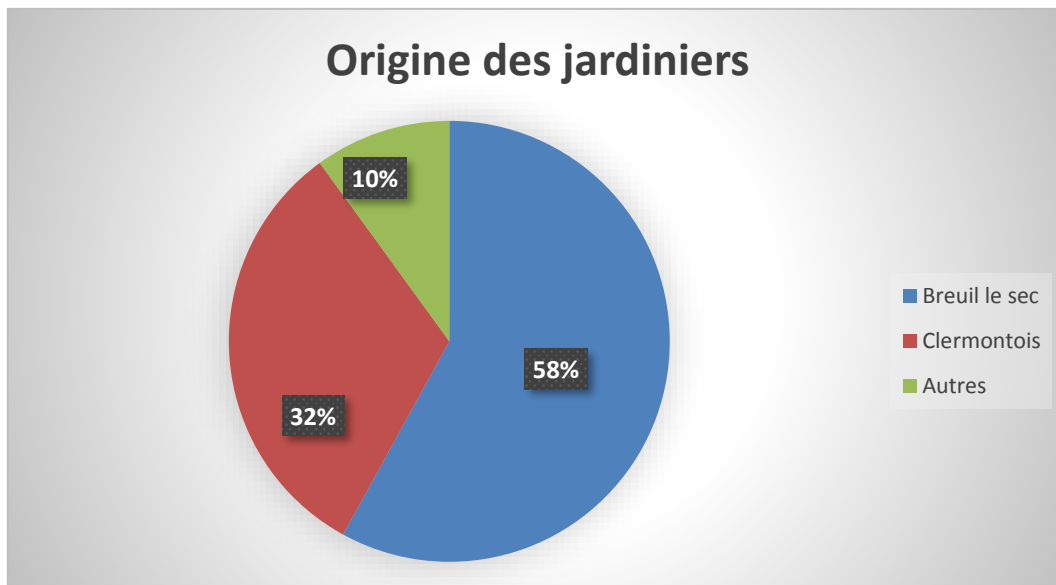
Cette avancée a été rendue possible grâce à l'investissement de chacun au sein de l'association mais aussi du soutien de la municipalité de Breuil le sec, de la Société des Jardins Familiaux de l'Oise et du Conseil Départemental de l'Oise.



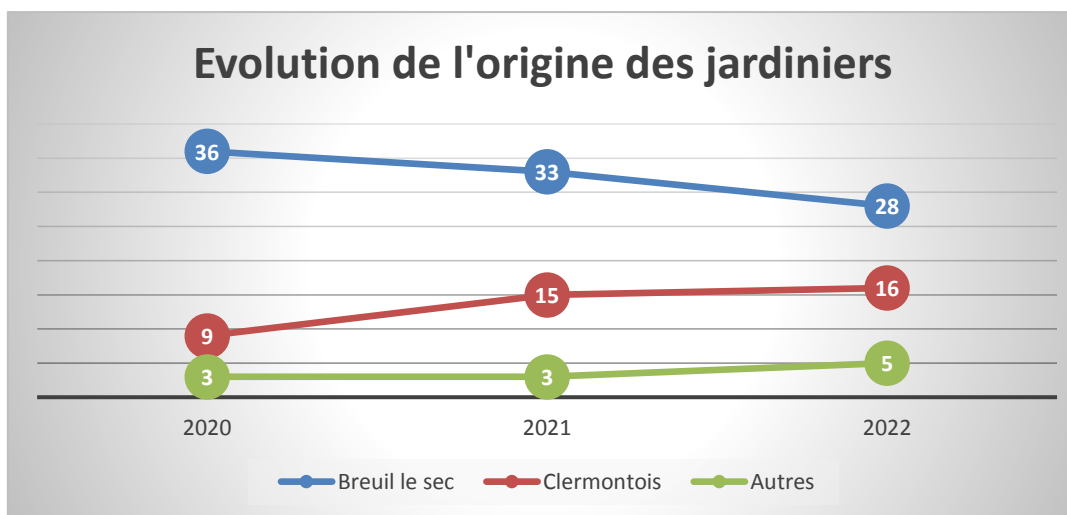
En 2022 toutes les parcelles ont été attribuées et ainsi pu être cultivées. Selon la taille du jardin et les disponibilités de chacun-e certaines parcelles ont été partagées.

Les 44 parcelles composant les jardins de Breuil le sec ont été attribuées à 49 jardiniers. En effet selon la superficie, les besoins et les disponibilités de chaque jardinier, certaines parcelles ont pu être

partagées, ce qui a été le cas pour 6 d'entre-elles. Sur les 49 jardiniers, 28 étaient résidents de Breuil-le-sec, 16 de la communauté de communes du Clermontois et 5 venaient d'autres communes extérieures.



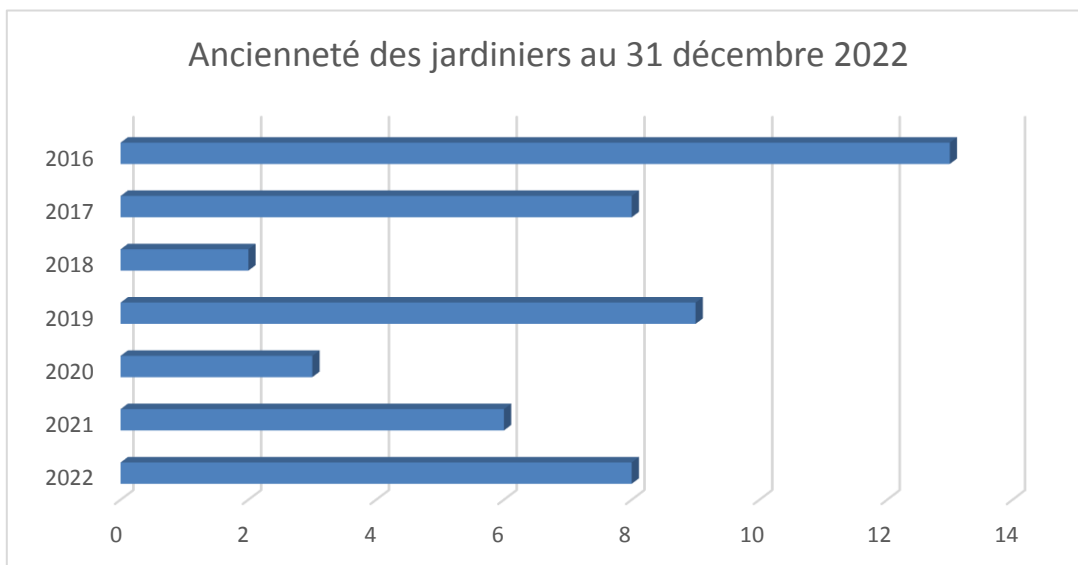
Il est à remarquer que le nombre total de jardiniers a légèrement baissé par rapport à 2021, (moins 2). Cela peut s'expliquer d'une part du fait de la parcelle neutralisée au bénéfice de l'association et d'autre part du nombre inférieur de parcelles partagées. Le nombre de jardiniers résidant à Breuil le sec a baissé de 7%, quand celui des résidents de la communauté de communes du Clermontois a progressé de 3% et celui des résidents extérieurs de 4%.



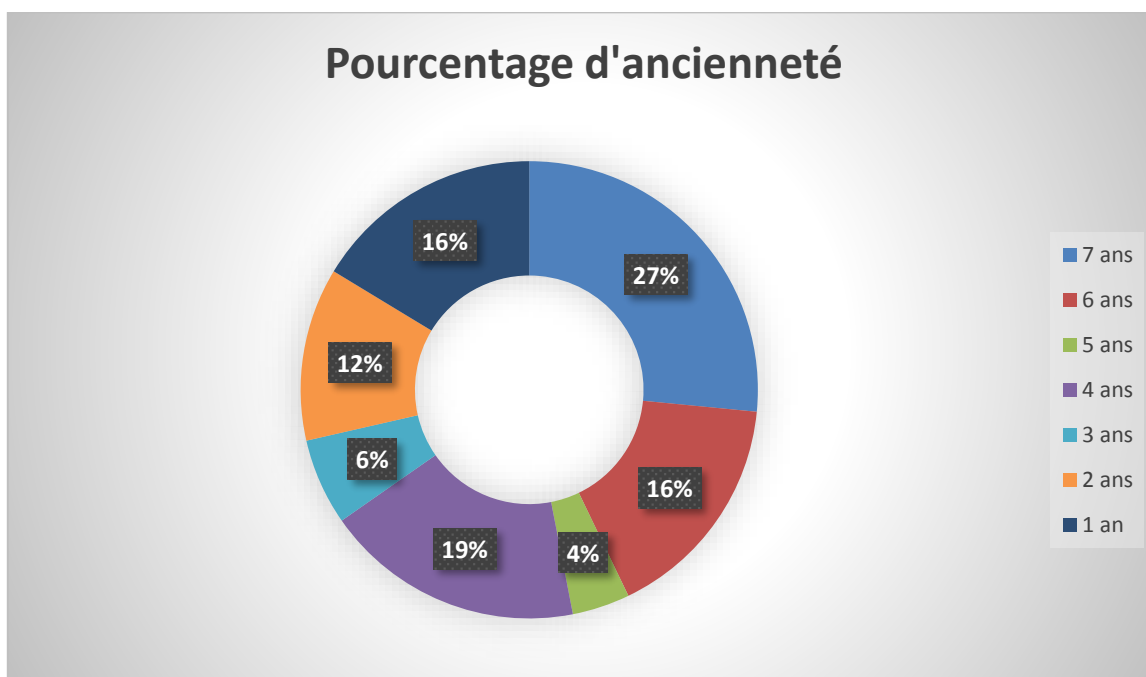
Au terme de la campagne de jardinage 2022, 8 jardiniers n'ont pas souhaité poursuivre la culture de leur parcelle.

Au 31 décembre 2022, la somme des occupants des parcelles était composée pour 26,53% de jardiniers présents depuis l'ouverture en 2016, pour 16,33% de jardiniers présents depuis 2017, pour

4,08% depuis 2018, pour 18,37% depuis 2019, pour 6,12% depuis 2020, pour 12,24% depuis 2021 et 16,33% sont arrivés en 2022.



Il est à noter une érosion générale depuis l'ouverture des jardins en 2016, avec un nombre de départs significatifs pour ceux arrivés en 2019 (moins 5).



Comme elle s'y était engagée lors de la rédaction de la Charte, en 2022 l'association a mis en place plusieurs actions collectives au sein des jardins, mais elle a également contribué à certaines manifestations organisées par la municipalité.

- Le samedi 11 juin, l'association a animé la buvette à l'occasion de la journée « Les Arts d'été » organisée par la municipalité de Breuil le sec.
- La journée « Portes ouvertes » a eu lieu le samedi 25 juin. Suite à l'expérience de 2021, la manifestation qui s'est déroulée l'après-midi, a accueilli une quinzaine de personnes. Ce fut l'occasion d'organiser un premier repérage des parcelles dans le cadre du concours du « plus beau jardin » avec un jury de bénévoles. Une deuxième évaluation a eu lieu en juillet afin d'affiner la première évaluation.
- Suite au sondage réalisé au cours du 1^{er} trimestre, le barbecue s'est déroulé le samedi 02 juillet et a réuni une trentaine de personnes dont 6 enfants de moins de 12 ans.
- Lors de la fête communale de BREUIL-LE-SEC le 10 juillet, la buvette a été animée par des jardiniers volontaires. Ce fut un moment agréable d'échanges riches et très intéressants avec l'ensemble des personnes.
- Le samedi 17 septembre, remise du prix du plus beau jardin à madame BAOUNGA Aimée (voir la liste des lauréats dans le bulletin de septembre).
- Le vendredi 16 décembre à partir de 17h30, un chocolat chaud a été offert aux élèves de l'école communale et un vin chaud proposé aux adultes dans le cadre des balades en calèche proposées par la municipalité de Breuil le sec.
- Les samedis 12 mars et 1^{er} octobre il a été fait appel à la participation de jardiniers volontaires pour l'entretien des plates-bandes et des abords des jardins.

En ce qui concerne la vie des jardins, quelques points restent à améliorer, notamment pour ce qui est du tri sélectif des déchets. A plusieurs reprises nous nous sommes vus refuser l'enlèvement des containers car leurs contenants n'étaient pas conformes et ce, malgré les affiches informatives en regard de chaque container. Nous demandons donc à ce que chacun respecte scrupuleusement les consignes pour les déchets « recyclables » à mettre dans la poubelle « jaune » et les déchets « verts » à mettre dans la poubelle « marron ». Pour ce qui est des déchets « verts », priorité doit être donnée au « compost ».

Du point de vue de l'environnement et pour des raisons d'esthétique il est demandé à chacun de veiller à ne pas étaler des objets disgracieux s'ils ne sont pas utiles. De même, l'entassement de végétaux et autres objets en décomposition est à proscrire le long des cabanons afin d'éviter un éventuel pourrissement des planches. Pour rappel, chacun est responsable du bon entretien du cabanon qu'il utilise.

Pour terminer par une note d'optimisme, contrairement aux années précédentes, en 2022 nous n'avons pas eu à déplorer d'actes de vandalisme, ce dont nous nous réjouissons et espérons que cela puisse continuer. Nous tenons à remercier monsieur ROBERT qui grâce à ses relations, a pu proposer du fumier de cheval aux jardiniers qui l'ont souhaité.



Je vous remercie pour votre attention et votre participation à cette Assemblée Générale 2023.

Le Président

Thierry CARLIER

Madame PELTIER Francine, en qualité d'élue, souhaite prendre la parole pour féliciter le travail des jardiniers et plus particulièrement l'investissement du Conseil d'Administration pour leur participation aux différentes actions mises en place par la municipalité. Elle précise que le fait que des personnes extérieures à la commune de BREUIL LE SEC bénéficient de parcelles au sein des jardins, n'est pas un problème, l'important étant que l'ensemble des jardins soit cultivé. Concernant le tri, elle nous informe que les mesures vont devenir plus contraignantes d'ici 2024 et qu'il y aura lieu de sensibiliser et responsabiliser les jardiniers dans ce domaine.



Le rapport moral 2022 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.



*** RAPPORT FINANCIER 2022 ET COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2022**

Société des Jardins Familiaux de l'Oise

Le Trésorier de la Section de BREUIL-LE-SEC

Monsieur Bruno VERNET

Rapport financier – exercice 2022

En préambule, je souhaite vous informer que suite à quelques changements dans ma vie personnelle, je ne renouvelle pas mon mandat de Trésorier auprès des jardins familiaux de Breuil Le Sec par manque de disponibilité.

Au regard de cette situation j'ai eu le temps nécessaire pour organiser ma succession et c'est madame CARLIER Pascale qui s'est portée volontaire pour remplir cette mission.

Nous avons travaillé ensemble pour effectuer les arrêtées de fin d'année et nous passer les consignes.

Mon départ est formalisé par un procès-verbal concernant l'état des comptes de l'association. Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée.



Report de l'exercice précédent au 31 décembre 2021 : **5 807,59 €**

Détail des recettes perçues en 2022 :

- 39 adhésions à 30,00 €	1 170,00 €
- 10 adhésions à 15,00 €	150,00 €
- Cautions jardin + double de clé	842,00 €

- Subvention communale	400,00 €
- Intérêts de Banque	8,04 €
- Vente de graines	638,20 €
- Location du matériel de jardinage	210,00 €
- Vente divers (cagettes pliantes, calendriers)	41,60 €
- Organisation de trois buvettes	74,24 €
- Dons en espèces	97,10 €

Montant total des recettes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 : **3 631,18 €**

Détail des dépenses réalisées en 2022 :

- Quote-part versée à la société des jardins familiaux de l'Oise - (49 x 1,50 €)	73,50 €
- Assurance des jardins familiaux - (49 x 0,20 €)	9,80 €
- Remboursement de cautions	635,00 €
- Frais de fonctionnement	412,79 €
- Achat graines (année 2021)	284,30 €
- Entretien des parties communes du site	103,94 €
- Entretien du matériel de l'association	593,72 €
- Activités de cohésion	284,03 €
- Frais pour l'Assemblée Générale	17,25 €

Montant total des dépenses du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 : **2 414,33 €**

Solde de l'exercice au 31 décembre 2022 : **1 216,85 €**

Au 31 décembre 2022, l'AVOIR total est de : **7 027,84 €**

Réparti comme suit :

- Compte bancaire « courant »	2 813,08 €
- Compte bancaire « caution »	4 029,06 €
- Caisse	185,70 €

Les cautions correspondantes, tant à la location des parcelles que des doubles de clés sont déposées sur un compte bloqué, différent du compte courant. En effet, les cautions ont vocation à être restituées et à ce titre, ne sauraient être dépensées.

En 2022, sur les 44 parcelles composant les Jardins de Breuil le sec, 38 étaient occupées à titre individuel, 5 partagées et 1 parcelle était réservée à l'association.

Le Trésorier
Bruno VERNET



Le rapport financier 2022 et les comptes clos au 31 décembre 2022 ont été validés à l'unanimité des membres présents et représentés.



*** BUDGET PREVISIONNEL 2023**

Société des Jardins Familiaux de l'Oise

Le Trésorier de la Section de BREUIL-LE-SEC

Monsieur Bruno VERNET

Budget prévisionnel 2023

Ce budget prend en compte les dépenses incompressibles telles que la quote-part versée à la Société des Jardins Familiaux de l'Oise et l'assurance responsabilité civile.

Ont été estimés :

- ✓ Le remboursement de cautions suite à d'éventuels départs de jardiniers,
- ✓ Le coût d'entretien du matériel appartenant à l'association,
- ✓ Le coût du remplacement des installations vieillissantes (réservoir d'eau ...)
- ✓ L'achat de matériels nécessaires à l'entretien de l'environnement des jardins (taille des arbres)
- ✓ Les frais de fonctionnement (fournitures papeterie, frais postaux, etc.)
- ✓ L'organisation de manifestations conviviales.

Du côté des recettes, sont pris en compte :

- ✓ Le cumul des excédents des années antérieures,
- ✓ Le produit des cotisations et diverses recettes dont la location du matériel.
- ✓ Une demande de subvention à hauteur de 400,00 € qui sera faite auprès de la commune de BREUIL LE SEC.

Pour information, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas augmenter le coût des cotisations en 2023 qui sont au montant de 30,00 € pour une parcelle complète et de 15,00 € pour un jardin partagé.



NATURE DES DEPENSES ENVISAGEES ET MONTANT

• Quote-part versée à la société des Jardins Familiaux de l'Oise	72,29 €
• Assurance des Jardins Familiaux	10,00 €
• Entretien des parties communes du site.	150,00 €
• Entretien du matériel de jardinage	600,00 €
• Frais pour réunions de bureau	50,00 €
• Frais de fonctionnement	452,00 €
• Activités de cohésion	260,00 €
• Achat de matériels pour élagage	150,00 €
• Remplacement de 2 cuves à eau	300,00 €
• Achat de 40 robinets pour réparation cuves à eau	1 000,00 €
Achat et installation d'un abri pour outillage de jardinage	150,00 €
	<hr/>
<u>TOTAL DES DEPENSES ENVISAGEES</u>	3 198,29 €



NATURE DES RECETTES ET MONTANT

Ressources propres :

• Solde de l'année 2022	1 220,25 €
• Cotisations	1 320,00 €
• Intérêts des placements	8,04 €

Autres ressources :

o Vente de cagettes pliantes.	40,00 €
o Location motoculteur, tondeuse et débroussailleuse	210,00 €

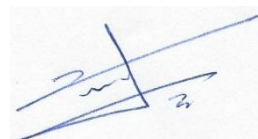
<u>TOTAL DES RECETTES PREVUES (hors subvention de la commune)</u>	<hr/> 2 798,29 €
--	-------------------------

Une demande de subvention d'un montant 400 € a été déposée auprès de la commune de BREUIL-LE-SEC.

Soit un montant total des recettes prévisibles de 3 198,29 €

Le Trésorier

Bruno VERNET



Le budget prévisionnel 2023 a été validé à l'unanimité des membres présents et représentés.



*** RENOUVELLEMENT DU 1/3 SORTANT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Société des Jardins Familiaux de l'Oise

Le Président de la Section de Breuil-le-sec

Renouvellement du Conseil d'Administration

Comme chaque année, compte tenu des départs et des candidatures arrivant à échéances, il y a lieu de pourvoir les postes laissés vacants au sein du Conseil d'Administration.

Au terme de l'année 2022, 3 candidatures arrivent à échéance, comme prévu par les statuts de l'association. Parmi ces candidatures, monsieur Bruno VERNET ne souhaite pas renouveler son mandat. D'autre part, monsieur Pascal LEQUEUX, pour des raisons personnelles est amené à quitter la région et se retire donc de l'association. Lors de sa réunion du mercredi 26 octobre, le Conseil d'Administration a décidé que celui-ci se composera désormais de 6 membres comme l'y autorise les statuts. Sur les 2 départs, un seul poste restera à pourvoir, celui de monsieur Pascal LEQUEUX.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres qui ont fait le choix d'autres horizons, tant pour leur dévouement que pour tout ce qu'ils ont pu apporter par leur expérience et leur savoir-faire au bénéfice de l'association.

Conseil d'Administration - année 2022				
N° ordre	Nom	Prénom	Date élection	Date fin mandat
1	BOUCHOUX	Claude	29/09/20	28/09/23
2	CARLIER	Pascale	29/09/20	28/09/23
3	VERNET	Bruno	29/09/20	28/09/23
4	DEVERNE	Willy	20/03/21	19/03/24
5	RIGAL	Sandrine	20/03/21	19/03/24
6	CARLIER	Thierry	27/02/22	26/02/25
7	LEQUEUX	Pascal	27/02/22	26/02/25

S'ils le souhaitent, les membres actuels ont la possibilité de postuler pour un nouveau mandat de 3 ans. Tout jardinier qui désirerait rejoindre le Conseil d'Administration doit faire acte de candidature au moins 15 jours avant la date prévue de l'Assemblée Générale, comme précisé à l'article 04 du règlement intérieur. Celle-ci étant initialement prévue le samedi 18 février 2023, les candidatures devaient nous être parvenues au plus tard le 03 février 2023. Après examen de celles-ci par le Conseil d'Administration, l'ensemble des candidatures retenues est soumis à votre suffrage.

Sont candidats pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration au titre de l'année 2023 :

- Monsieur BOUCHOUX Claude,
- Madame CARLIER Pascale,
- Monsieur FOUILLET Louis.

Le Président

Thierry CARLIER



A l'issue du vote, ont été élus :

- Monsieur Claude BOUCHOUX, à l'unanimité,
- Madame Pascale CARLIER, à l'unanimité,
- Monsieur Louis FOUILLET, à l'unanimité.

Composition du Conseil d'Administration suite à la tenue de l'Assemblée Générale 2023				
N° ordre	Nom	Prénom	Date élection	Date fin mandat
1	RIGAL	Sandrine	20/03/21	19/03/24
2	DEVERNE	Willy	20/03/21	19/03/24
3	CARLIER	Thierry	27/02/22	26/02/25
4	FOUILLET	Louis	18/02/23	26/02/25
5	BOUCHOUX	Claude	18/02/23	17/02/26
6	CARLIER	Pascale	18/02/23	17/02/26

Le Président
Thierry CARLIER




*** QUESTIONS DIVERSES**

- a) En ce qui concernent la livraison des graines, selon les informations communiquées par la section des jardins de Clermont qui centralise la commande, celle-ci devrait avoir lieu au cours de la seconde quinzaine de février. En tout état de cause un message d'information sera adressé à l'ensemble des jardins pour les en informer et les inviter à venir retirer leur commande.
- b) Rappel en ce qui concerne le fonctionnement des jardins. Veiller à fermer le portail à clé après chaque entrée et sortie et ne pas laisser stationner de véhicule à l'intérieur des jardins. Ceux-ci ne sont autorisés à pénétrer dans les jardins uniquement le temps de décharger leur cargaison (voir le règlement intérieur).
- c) Pour ce qui est du tri, être vigilant au respect du contenu de chaque container afin d'éviter que ceux-ci ne soient pas enlevés.



*** CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR MONSIEUR LEBLOND**

Monsieur Leblond nous informe que désormais il n'y a plus que 52 sections de Jardins Familiaux dans l'Oise, les sections d'Andeville et de Fresnot-Montchevreuil ayant cessé toute activité. Il note

une baisse du nombre d'adhérents dans l'Oise et fait remarquer au passage que les sections rencontrent de plus en plus de difficultés à fonctionner sur le mode du bénévolat.

Il tient à féliciter la municipalité de BREUIL LE SEC et l'ensemble des membres tant pour la réussite de la conception des jardins que pour la qualité des échanges entre le Conseil d'Administration et les adhérents ; qu'il affirme citer souvent comme « modèles » auprès des autres sections.

D'une façon plus globale au niveau départemental, il s'avère plus difficile depuis l'épisode de la « Covid » de trouver des sections volontaires pour organiser l'Assemblée Générale départementale. Celle-ci se déroulera à SENLIS en 2023 et peut-être à CLERMONT en 2024.

L'Assemblée Générale 2023 a pris fin à 11h45

Le Président a invité l'ensemble des personnes présentes à continuer d'échanger autour d'un verre de l'amitié

Le Président

Thierry CARLIER

